

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **72 (2001)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

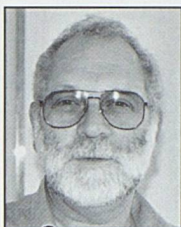
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Pouvoirs nouveaux...	2
Quelles institutions pour demain ?	4
Assemblée générale	5
2e séminaire du 75e : quelle santé pour demain ?	7
Le commerce électronique	8
Créer et entretenir un site	9
Internet et sécurité	10
Sécurité : l'exemple de la BCJ	11
3e séminaire du 75e : pour une société en formation	13
Vin du 75e	14



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

Pouvoirs nouveaux, citoyennes et citoyens nouveaux

Lors du premier séminaire de l'ADIJ sur le thème «Avenir souhaitable, avenir possible» la réflexion portait tant sur l'évolution des institutions et des administrations publiques que sur les qualités attendues des élus, des agents de la fonction publique... et des citoyens.

Le ministre Jean-François Roth a plaidé pour le renforcement du pouvoir exécutif, en évoquant la complexité toujours plus grande des affaires à traiter et la rapidité de réponse exigée aujourd'hui de l'Etat et des collectivités locales. Dans le document de travail remis aux participants, c'est surtout sur le renforcement et l'autonomie du pouvoir législatif que l'accent était porté. Les deux propositions ne sont toutefois qu'en apparence contradictoires, pour peu qu'on veuille bien en chercher la synthèse.

En effet, en régime démocratique, on doit constamment veiller à éviter un déséquilibre entre les pouvoirs. Aussi l'accroissement de compétences accordées à l'exécutif doit être contrebalancé par une augmentation de pouvoir d'initiative, d'orientation et de contrôle du législatif.

Anticiper...

L'idée d'introduire dans la gestion des affaires publiques une fonction d'anti-

ipation (un «pouvoir anticipatif» ?) a pour sa part rencontré un large consensus lors de ce séminaire ; tant il est vrai que celui qui sait éviter les problèmes est toujours plus efficace que celui qui sait les résoudre ! Les suggestions faites pour concrétiser cette fonction et en préciser l'application doivent dorénavant alimenter les débats sur l'indispensable adaptation de nos institutions fédérales, cantonales et communales.

Mme Katia Horber Papazian, professeur à l'IDHEAP, a par ailleurs rappelé la nécessité de procéder systématiquement à l'évaluation des politiques

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adjij@vtx.ch

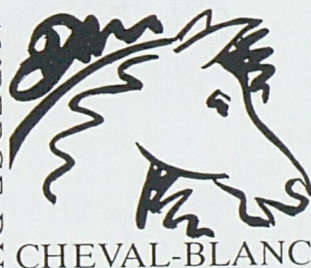
BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
72^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Annonces publicitaires : Publicitas S. A.,
Delémont (tél. 032 424 46 46)

AUBERGE DU



éric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27

Fermé dimanche soir, lundi soir
et mardi toute la journée